

Rapport d'activité

2016



Sommaire

A/ Chronologie	p1
B/ La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne	p2
C/ Le bureau de la CLE	p2
D/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic du SAGE Isle Dronne	p3
E/ Revue de presse du SAGE Isle Dronne	p5

A/ Chronologie

26 janvier 2016 : Réunion du groupe technique

11 mars 2016 : Réunion du bureau de la CLE à Périgueux (24)

13 avril 2016 : Réunion du groupe technique

28 avril 2016 : Réunion géographique Isle moyenne à Saint-Médard-de-Mussidan (24)

2 mai 2016 : Réunion géographique Dronne moyenne à Saint-Victor (24)

9 mai 2016 : Réunion géographique amont à Thiviers (24)

26 mai 2016 : Réunion géographique aval à Saint-Denis-de-Pile (24)

2 juin 2016 : Réunion du groupe technique

21 juin 2016 : Réunion du bureau de la CLE à Périgueux (24)

21 novembre 2016 : Réunion de la CLE à Saint-Médard-de-Mussidan (24)

B/ La Commission Locale de l'Eau Isle-Dronne

La composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été modifiée en 2015 et les membres de la CLE, le 28 octobre 2015, ont élu un nouveau Président de la CLE, désigné les vice-présidents et certains membres du bureau.

C'est lors de cette même réunion de la CLE que l'état initial du SAGE a été validé, à l'unanimité.

Plusieurs évènements ont aussi amené une modification de l'arrêté de composition de la CLE, le 7 novembre en 2016.

Monsieur DEXET, Maire de Bussière-Galant, a demandé par courrier en date du 10 décembre 2015, de siéger au sein de la CLE en remplacement de son adjointe Madame Martine BEYLOT. Il a été désigné par l'Association des Maires et élus de Haute-Vienne, par courrier en date du 4 février 2016, pour siéger au sein de la CLE.

Les trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes forment désormais la Région Nouvelle-Aquitaine. Trois représentants ont été désignés par la Commission Permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Mme Béatrice GENDREAU
- Mme Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES
- M. Jonathan MUNOZ

Suite au décès de Monsieur Francis SAVIN, Conseiller départemental de Charente-Maritime, Monsieur Bernard SEGUIN a été désigné par le Conseil départemental de Charente-Maritime, par délibération du 21 octobre 2016, pour le remplacer au sein de la CLE.



C/ Le bureau de la CLE

Le bureau est composé de 16 membres, dont 9 représentants du collège des collectivités, 4 représentants du collège des usagers et 3 représentants du collège de l'Etat.

Le bureau de la CLE s'est réuni à deux reprises en 2016. La réunion du 11 mars 2016 a permis de valider la méthodologie de réalisation du diagnostic et la méthode d'animation via quatre commissions géographiques. La réunion du 21 juin 2016 a permis de valider les grandes lignes du diagnostic et de faire un point sur les commissions géographiques qui ont eu lieu en avril et mai 2016. Il a été convenu que les membres du bureau seraient

consultés sur le projet de diagnostic durant l'été, et que tous les membres de la CLE seraient consultés par la suite pour donner leur avis sur le projet de diagnostic.

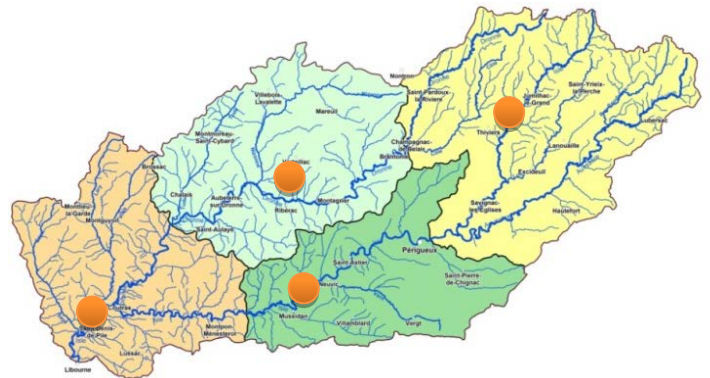


Réunion du bureau le 21 juin 2016 à Périgueux (24)

D/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic

Suite à la validation de l'état initial et dans le cadre du diagnostic du SAGE, la CLE a souhaité organiser quatre réunions géographiques afin de recueillir les expressions locales.

Le choix a été fait de conserver les mêmes secteurs géographiques que lors de la phase d'animation territoriale de 2012 et 2013.



Les commissions géographiques du SAGE Isle Dronne

- **Réunion géographique *Isle moyenne*** le 28 avril 2016 à Saint-Médard-de-Mussidan (24), sous la conduite de Monsieur Pascal Deguilhem, Président de la CLE ;
- **Réunion géographique *Amont*** le 9 mai 2016 à Thiviers (24), sous la conduite de Monsieur Bernard Vauriac, Vice-Président de la CLE ;



- **Réunion géographique *Dronne moyenne*** le 2 mai 2016 à Saint-Victor (24), sous la conduite de Monsieur Jeannik Nadal, Vice-Président de la CLE ;
- **Réunion géographique *Aval*** le 26 mai 2016 à Saint-Denis-de-Pile (33), sous la conduite de Monsieur Alain Marois, Vice-Président de la CLE.



Ces réunions géographiques ont permis de partager avec les acteurs locaux les éléments de diagnostic. Plus de 150 acteurs sont venus s'y exprimer.

Un compte rendu des réunions géographiques a été produit et validé par le bureau de la CLE. Il est disponible sur le site internet du SAGE.
<http://www.sage-isle-dronne.fr/les-documents-du-sage/etat-initial-diagnostic/diagnostic/>



L'année 2016 a consisté à rédiger et consolider le diagnostic du SAGE. L'ensemble de ces travaux a été mené en interne et partagé à travers un groupe de travail technique composé des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et des Départements de la Dordogne et de la Gironde. Le projet de diagnostic a été partagé via les réunions géographiques et la consultation des membres du bureau. Cela a permis de produire un document de diagnostic qui a été envoyé en septembre 2016 aux 64 membres de la CLE pour avis.

Les remarques faites par les membres de la CLE ont été analysées et traitées et ont conduit à un diagnostic finalisé au mois d'octobre 2016, et présenté en réunion plénière.



E/ Revue de presse du SAGE Isle Dronne

Gest'eau - Lettre d'Information

Janvier 2016



Documents ~ La sélection de Gest'eau

SAGE Isle Dronne : Atlas cartographique

L'état initial du SAGE Isle Dronne a été validé par la Commission Locale de l'Eau le 28 octobre 2015. Ce document correspond à **l'atlas cartographique de l'état initial**. Les cartes concernent notamment l'état du bassin, les usages relatifs au bassin ou encore l'organisation et la gouvernance sur le territoire.

Le bureau de la CLE a souhaité qu'une communication autour du diagnostic et des enjeux du territoire soit diffusée. Plusieurs intercommunalités ont accepté de publier un article à ce sujet dans leurs bulletins intercommunaux, au dernier trimestre 2016 ou au premier trimestre 2017.

Le premier article est paru dans Le Lien !, trimestriel n°29 d'octobre 2016, le bulletin municipal de Montpon-Ménéstérol – Montignac.



LE S.A.G.E.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Depuis les temps les plus anciens, les rivières ont marqué l'organisation géographique, culturelle, historique et naturelle du bassin versant de l'Isle et de la Dronne. Servant à la fois de frontière, de lien via la navigation, utilisées par les moulins pour leur force hydraulique, réputées pour la pêche, pour se baigner ou faire la fête, les rivières ont été un lieu d'activités humaines diverses. Les rivières ont aussi leur vie propre : elles nous le rappellent en débordant régulièrement. Telles qu'on peut les voir aujourd'hui, elles sont le fruit d'un contexte géoclimatique qui évolue et d'une histoire partagée avec l'Homme.

Les usages et les préoccupations autour de la rivière ont évolué avec le temps. Là où la continuité des cours d'eau se posait essentiellement en terme de navigation, elle implique aussi le rétablissement de la migration des poissons et du transit des sédiments ; le partage de la ressource en eau est devenu un enjeu fort pour garantir l'alimentation en eau potable et de multiples usages, en particulier les activités aquatiques de loisir. La préservation des milieux humides et de l'espace rivière est essentielle pour conserver un cadre de vie agréable, réduire les risques d'inondations et maintenir la richesse de la biodiversité et des espèces emblématiques telles que la loutre.

L'objectif de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. (**S**chéma d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux) de l'Isle et de la Dronne, présidée par l'Etat, les élus et les usagers, est de trouver les bonnes solutions pour permettre une cohabitation harmonieuse entre l'Homme et son environnement. Actuellement, le S.A.G.E. est en cours de rédaction. Le diagnostic qui présente les enjeux autour des rivières de l'Isle et de la Dronne est consultable sur le site www.sage-isle-dronne.fr.

Le S.A.G.E. devrait être achevé en 2018.



EPIDOR
la rivière solidaire

EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr



www.eptb-dordogne.fr

